



**HAUTES-PYRENEES**

**Mercredi 9 juin 2021**

## **Jean-Louis CAZAUBON, tête de liste départementale et ses colistiers échantent avec les acteurs du tourisme**

### **Aux côtés des territoires pour accélérer la reprise de notre économie locale !**

- ✓ Devenir la 1<sup>ère</sup> région du Tourisme durable en Europe
  - ✓ Poursuite du déploiement du Plan de relance spécifique pour soutenir l'économie lourdaise et ses emplois ;
  - ✓ Accompagner Lourdes pour faire face à l'évolution de sa fréquentation touristique
  - ✓ Plan de relance et de transformation de la filière Thermale et bien-être, doté de 40M€, pour soutenir la modernisation, la relance, le développement et la promotion du thermalisme sur le territoire sur les prochaines années.
  - ✓ Accompagner l'évolution des stations de skis vers un nouveau modèle adapté aux 4 saisons du tourisme de montagne, avec pour objectif de préserver l'emploi et de développer les activités ;
- ✓ **Devenir la 1<sup>ère</sup> région du tourisme durable en Europe**

Avec plus de 30 millions de visiteurs par an, la Région Occitanie est aujourd'hui une des plus attractives en matière de tourisme. L'enjeu aujourd'hui est de construire, avec les acteurs touristiques régionaux, la 1<sup>ère</sup> Région du tourisme durable en Europe.

#### >SOUTENIR L'EMPLOI

- Aide à l'emploi des saisonniers avec la création d'un réseau de groupements d'employeurs.
- Bénéficier de loisirs « dans ma zone », grâce aux réductions de la carte Occ'ygène dans les entreprises touristiques et de loisirs régionales.

#### >SOUTENIR LA DESTINATION OCCITANIE

- Plan de sauvegarde du patrimoine historique de nos villages et de nos villes.
- Amplification de la rénovation énergétique et la transformation 4 saisons de nos stations de montagne et du littoral.
- Créer une école du goût et de l'alimentation durable ainsi que des destinations « Territoires de Goût », pour nos territoires sous Signes de qualité.

#### PERMETTRE UNE MOBILITÉ + VERTE ET + ÉCONOMIQUE

- Création de 1 500 nouveaux kilomètres de pistes cyclables et voies vertes pour le tourisme à vélo.
- Favoriser l'émergence d'éco-gares éphémères touristiques.
- Mais aussi pour l'économie et l'emploi, la Région restera la 1<sup>ère</sup> en matière d'investissement pour les infrastructures de transports : rail, route, aéroport, port, canaux... car tout développement économique demande des liaisons et ces travaux soutiennent le secteur du BTP.

## L'action de Carole DELGA dans les Hautes-Pyrénées c'est :

- Consolider les 4 Grands Sites Occitanie/Sud de France dans les Hautes-Pyrénées sur 41 en Occitanie : Gavarnie Cauterets-Pont d'Espagne, Lourdes, Pic du Midi et Pyrénées Aure Louron ;
  - Le plan Lourdes pour soutenir l'économie de la cité mariale : 20M€ votés en novembre 2020
    - o des mesures d'urgence pour la pérennité des entreprises et de l'emploi local ;
    - o des actions pour accompagner l'évolution du tourisme lourdaise avec notamment sa forte clientèle à caractère religieux et sa spécificité ;
  - 31M€ d'aides pour soutenir les projets touristiques depuis 2016 dans les Hautes-Pyrénées
    - o 913 dossiers d'investissements touristiques publics et privés accompagnés dont 735 dossiers depuis la COVID-19 (2020/2021) pour près de 10 M€
    - o 187 dossiers lourdaise votés pour un total avoisinant les 6 M€
  - La création d'une agence des Pyrénées et de la Compagnie des Pyrénées pour accompagner durablement les Pyrénées :
    - o La Compagnie des Pyrénées (transformation de la SAEM N'Py) pour un accompagnement opérationnel des stations de ski pour préserver l'emploi et développer les activités ;
    - o L'agence des Pyrénées créée en janvier 2021 pour accompagner le développement et les projets des territoires ;
- ✓ **Lourdes : Le plan de relance lourdaise est doté de 20 M€ par la Région avec Carole DELGA pour 47 actions** co-construites avec l'Etat et les partenaires locaux : soutien aux entreprises, promotion-communication, requalification urbaine et projets structurants, mobilité, formation et emploi (dont saisonniers). Près de 4 M€ ont d'ores et déjà été mobilisés par la Région au titre de l'accompagnement des entreprises lourdaise (PASS, Contrats et dispositif L'OCCAL).
- ✓ **La Montagne : Près de 150 M€ seront mobilisés sur les prochaines années afin de soutenir le secteur de la montagne**, dans le cadre du plan « Montagnes d'Occitanie - Terres de vie 2018-2025 » et en lien avec le plan de relance qui sera mis en œuvre par l'Etat. Pour cela, la Région prévoit la mobilisation d'outils spécifiques pour accompagner le développement durable et 4 saisons des montagnes d'Occitanie, via notamment la Compagnie des Pyrénées, l'Agence des Pyrénées ou encore le soutien aux activités de pleine nature dans les Pyrénées : campagnes de promotion dédiées été et hiver, soutien aux investissements publics et privés 4 saisons, grande itinérance, etc.
- o Avec Carole DELGA, L'ARAC, l'Agence Régionale Aménagement Construction Occitanie mène une opération de requalification vers le tourisme 4 saisons à La Mongie en rachetant des hôtels pour mettre en place des lits chaudes.
- ✓ **Le fonds L'OCCAL prolongé et adapté aux stations thermales.** Lancé en 2020 au sortir du 1er confinement, le dispositif L'OCCAL permet d'accompagner les entreprises du secteur du tourisme, des loisirs, de la culture, de l'événementiel, du commerce et de l'artisanat via des aides à la trésorerie (avances remboursables) et des subventions pour soutenir les investissements sanitaires et de relance, ainsi qu'une aide au loyer durant le 2ème confinement. Ce dispositif partenarial doté de 80M€ est abondé financièrement par la Région, la Banque des Territoire, 12 Départements (jusqu'au 31/12/2020) et 153 Intercommunalités. Compte tenu de l'impact des restrictions sanitaires

sur les professionnels et entreprises, la Région, la Banque des Territoires et les EPCI ont décidé de prolonger le dispositif L'OCCAL jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire (1er juin 2021). Par ailleurs, le fonds L'OCCAL est également adapté au secteur du thermalisme. Le montant de l'avance remboursable au titre du volet 1 est ainsi déplafonné afin d'accompagner la relance du secteur en apport de trésorerie. Depuis mai 2020, 15 022 entreprises ont bénéficié des aides à la trésorerie et aux investissements sanitaires ainsi que des aides aux loyers, pour un total de 45,3 M€ (dont 8,8 M€ au titre des loyers).

✓ **La filière thermalisme et bien-être :**

La Région Occitanie est la 1ère région thermale française : avec 28 stations thermales et près de 190 000 curistes accueillis chaque année, le thermalisme génère 6 millions de nuitées représentant 120 M€ de retombées économiques sur le territoire et 2 000 emplois directs. Fortement impacté par la crise, le thermalisme a subi en 2020 une perte de chiffre d'affaires de 60% à 70% en moyenne dans chacun des établissements thermaux d'Occitanie. Face à cette situation, la Région a adopté en 2020 un plan de relance et de transformation de la filière Thermale et bien-être, doté de 40 M€, pour soutenir la modernisation, la relance, le développement et la promotion du thermalisme sur le territoire. En 2020, elle a déjà investi 5,4 M€ pour soutenir la filière, et va poursuivre cette mobilisation en adaptant son dispositif L'OCCAL pour soutenir sous forme d'avances remboursables les besoins en trésorerie des stations thermales d'Occitanie.

✓ **Pour la filière touristique : de nouvelles solutions de financement et des plans structurels pour poursuivre la transformation vers un tourisme durable et solidaire**

**Le Fonds Tourisme Occitanie :** Mis en place fin 2019 par la Région avec Carole DELGA, la Banque Européenne d'Investissement, MCapital et les Caisses Régionales du Crédit Agricole, doté aujourd'hui de 111 M€, accompagne les projets d'investissements structurants des entreprises touristiques (effet de levier sur les prêts bancaires). Plus de 180 dossiers ont été soutenus ou sont en cours d'instruction pour un effet de levier sur l'investissement régional de 300 M€ à 400 M€. Déjà réabondé par les partenaires en 2020 (+10 M€ dont 4 M€ Région), en réponse à la crise sanitaire et économique, le Fonds Tourisme propose désormais de nouvelles solutions financières adaptées aux enjeux de la filière et de sa mutation.

**Le Prêt à impact :** Ce nouveau prêt opérationnel depuis avril 2021 vise à valoriser l'engagement social et environnemental des entreprises et projets touristiques. Les critères retenus portent sur des enjeux sociaux, tels que l'inclusion, le handicap ou la mixité ainsi que sur des enjeux environnementaux, tels que la performance énergétique ou les émissions de gaz à effet de serre. Si les objectifs fixés sont atteints ou dépassés, l'entreprise financée bénéficie d'une bonification de son taux de crédit. Si l'objectif n'est pas atteint, le taux contractuel est appliqué.

**Le Fonds rebond :** Certains secteurs ont été plus fortement touchés par la crise, comme l'évènementiel, le tourisme urbain et d'affaires, le tourisme lourdaise, le tourisme de montagne ou encore le tourisme social et solidaire. Afin de proposer des solutions de financements permettant la restructuration financière de ces entreprises, dont la situation était saine avant la crise, le Fonds Tourisme Occitanie proposera dès le mois de septembre 2021 un volet dédié à des interventions de rebond, via une palette complète de moyens d'interventions souples : souscription à des émissions de titres, rachats de titres, prêts participatifs, restructuration de dettes (notamment par l'allongement des dettes historiques), interventions sur les besoins de trésorerie ou l'augmentation exceptionnelle du besoin en fonds de roulement... Pour accompagner le déploiement de ces nouveaux outils, le Fonds Tourisme fera l'objet en 2021 d'un nouveau réabondement de la part des partenaires, pour un total de 12M€ (dont 8 M€ par la Région).